

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 15 janvier 2018 à 19h15 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Jonathan Héroux  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
Mme Annie Dussault;

Absents : M. Derek Grilli, Maire,  
M. Réal Delorme, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 11 janvier 2018 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Éric Bossé, maire suppléant de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2018-01-06

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2018;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

**3. ADOPTION BUDGET 2018**

2016-01-07

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que le budget pour l'année 2018 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

<b><u>Activités de fonctionnement</u></b>	<b><u>2018</u></b>		<b><u>2017</u></b>	
<b>Revenus de fonctionnement</b>				
Taxes	544 978	\$	544 861	\$
Paiements tenant lieu de taxes	2 000		2 000	
Transferts	43 185		50 685	
Services rendus	125 449		105 429	
Imposition de droits	9 500		9 700	
Amendes et pénalités	1 000		2 000	
Intérêts	6 000		6 000	
	<b><u>732 112</u></b>		<b><u>720 675</u></b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Administration générale	175 162		174 675	
Sécurité publique	100 064		94 600	
Transport	133 400		120 250	
Hygiène du milieu	121 664		125 750	
Santé et bien-être	7 447		12 300	
Aménagement, urbanisme et développement	57 563		55 530	
Loisirs et culture	38 500		45 820	
Frais de financement	14 704		18 600	
	<b><u>648 504</u></b>		<b><u>647 525</u></b>	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	<b>83 608</b>		<b>73 150</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>				
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200		12 200	
Remboursement de la dette à long terme	-44 608		-40 350	
Affectation aux activités d'investissement	-41 200		-45 000	
Affectation au fonds de roulement	0		0	
	<b><u>-83 608</u></b>		<b><u>-73 150</u></b>	
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b><u>0</u></b>	<b>\$</b>	<b><u>0</u></b>	<b>\$</b>
<b><u>Activités d'investissement</u></b>				
<b>Acquisition d'immobilisations</b>				
Hygiène du milieu	533 612	\$	330 273	\$
Transport	2 538 505		1 226 761	
Administration générale	41 200		0	
	<b><u>3 113 317</u></b>		<b><u>1 557 034</u></b>	
<b>Transfert et affectations</b>				
Transfert – Taxe d'accise	575 615		285 273	
Transfert - RIRL	0		920 071	
Affectation de l'excédent non affecté	0		153 345	
Règlement d'emprunt	2 496 502		153 345	
Affectation des activités de fonctionnement	41 200		45 000	
	<b><u>3 113 317</u></b>		<b><u>1 557 034</u></b>	
<b>Excédent d'investissement</b>	<b><u>0</u></b>	<b>\$</b>	<b><u>0</u></b>	<b>\$</b>

**4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

2018-01-08

Il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil compte réaliser des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard et procéder, dès le début de 2018 aux interventions préliminaires. La municipalité compte sur l'obtention de diverses subventions pour financer une partie des travaux à venir. Toutes les interventions préalables qui devront être réalisés avant de procéder à la réfection de chaussées le seront. Les travaux préparatoires incluent le prolongement des égouts sur Beauregard (suite à l'approbation des citoyens concernés) et le remplacement d'une section d'aqueduc non conforme. La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

**5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2018-01-09

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Annie Dussault, à 19h30, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

*Derek Grilli, maire*

---

*François Paquette, directeur général*